



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-PAULE
MRC DE LA MATANIE**

AVIS PUBLIC

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE FINANCIER 2024 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2024, 2025 ET 2026

AVIS PUBLIC est donné, par la soussignée, conformément aux dispositions de l'article 956 du *Code municipal du Québec*;

Que les prévisions budgétaires de la Municipalité de Sainte-Paule dans le cadre de l'exercice financier 2024 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026 seront soumis pour adoption lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal qui se tiendra le lundi 11 DÉCEMBRE 2023, À 19H00, à la Salle communautaire de l'Édifice municipal de Sainte-Paule, au 102, rue Banville, Sainte-Paule, QC G0J 3C0.

Les délibérations et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget ou le programme triennal des immobilisations.

DONNÉ à Sainte-Paule, ce 04 décembre 2023

Marie-Lyne Morneau

Directrice générale/secrétaire-trésorière